

Recrutement d'un.e consultant.e pour l'élaboration d'un guide pratique des procédures juridiques en matière d'accès à la justice et de droits des femmes au Maroc

Intitulé du projet : Renforcer l'Etat de droit et le respect des droits humains au Maroc, en garantissant l'accès à la justice et aux droits économiques et sociaux pour toutes et tous ainsi que la protection de l'espace civique

Date de lancement de l'appel d'offres: 08 septembre 2026

Clôture des candidatures : 30 septembre 2026

Introduction :

Avocats Sans Frontières (ASF) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale œuvrant dans le domaine de la justice et dont l'objectif principal est de contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes les plus vulnérables.

Avocats Sans Frontières dispose de missions permanentes dans plusieurs pays, notamment au Maroc.

Au Maroc, ASF vise à promouvoir l'accès à la justice et à garantir la protection des droits humains, notamment des personnes en situation de vulnérabilité. Plus précisément, ASF cherche à renforcer le pouvoir d'agir des justiciables en développant des services d'aide légale accessibles et adaptés, à renforcer les capacités des acteurs et actrices de l'aide légale et à contribuer à l'amélioration de l'environnement juridique et institutionnel conformément aux standards nationaux et internationaux en matière de droits humains.

Dans le cadre du projet **DGD "Renforcer l'Etat de droit et le respect des droits humains au Maroc, en garantissant l'accès à la justice et aux droits économiques et sociaux pour toutes et tous ainsi que la protection de l'espace civique"**, mis en œuvre avec l'appui de la **Direction générale de la Coopération en développement**, ASF souhaite recruter un.e consultant.e pour l'élaboration d'un **guide pratique des procédures juridiques**, accompagné d'un **recueil de modèles de requêtes introductives d'instance, demandes et plaintes judiciaires**.

Le guide est destiné en priorité aux professionnel.le.s et acteurs.rices intervenant dans l'information, l'orientation, l'accompagnement et l'aide légale des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes.

1. Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt :

L'accès effectif au droit ne dépend pas uniquement de l'existence de droits reconnus par les textes. Il suppose également que les personnes concernées puissent identifier leurs droits, comprendre les procédures permettant de les faire valoir, s'adresser à l'institution compétente, constituer un dossier adéquat et suivre les différentes étapes de la procédure.

Dans la pratique, la complexité des procédures, la dispersion des informations juridiques, les évolutions législatives et réglementaires, ainsi que les difficultés rencontrées pour identifier les démarches et interlocuteurs compétents peuvent constituer des obstacles importants à l'accès à la justice, particulièrement pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Ces difficultés sont particulièrement importantes dans les domaines du droit de la famille et de la protection contre les violences faites aux femmes, où plusieurs procédures judiciaires, administratives, civiles et pénales peuvent parfois être mobilisées autour d'une même situation.

Les réformes législatives et procédurales récentes au Maroc rendent également nécessaire la mise à disposition d'outils pratiques actualisés permettant aux professionnel.le.s de l'aide légale et aux organisations de la société civile de mieux orienter les justiciables.

Dans ce contexte, ASF souhaite élaborer un guide qui ne se limite pas à présenter le droit applicable de manière théorique, mais permette d'identifier, pour chaque situation, **la démarche concrète à entreprendre, la juridiction ou institution compétente, les documents nécessaires, les principales étapes de la procédure, les délais applicables et les difficultés pratiques susceptibles d'être rencontrées.**

Le guide devra notamment couvrir les principaux domaines suivants :

- La pension alimentaire et les mécanismes de protection sociale associés ;
- La garde des enfants, le droit de visite et les questions liées au déplacement de l'enfant ;
- Les différentes procédures de divorce et de dissolution du mariage ainsi que leurs conséquences ;
- La reconnaissance du mariage, la filiation et l'état civil ;
- les violences faites aux femmes, les mécanismes de protection et les différentes voies de recours ;
- L'accès à l'aide judiciaire ;
- Le suivi des plaintes et procédures judiciaires ;
- L'indemnisation des victimes et l'exécution des décisions judiciaires.

Un **annexe pratique** devra également proposer des modèles de requêtes, demandes, plaintes et autres actes utiles, pouvant être adaptés par les professionnel.le.s aux situations concrètes rencontrées.

2. Objectifs de la mission :

Objectif général

La mission a pour objectif d'élaborer un **guide juridique pratique, accessible, fiable et actualisé**, permettant aux professionnel.le.s de l'aide légale et aux organisations de la société civile d'orienter et d'accompagner efficacement les justiciables dans les principales procédures relatives au droit de la famille, aux violences faites aux femmes et à l'accès à la justice au Maroc.

Objectif spécifiques

La mission devra notamment permettre de :

- Identifier les principales procédures juridiques rencontrées dans le cadre de l'accompagnement et de l'aide légale des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité ;

- Présenter, pour chaque procédure, le cadre juridique national applicable et, lorsque cela est pertinent, les principales références internationales relatives aux droits humains ;
- Traduire les dispositions légales et procédurales en informations directement utilisables par les praticien.ne.s ;
- Identifier clairement, pour chaque procédure :
 - son objet et son champ d'application ;
 - les conditions nécessaires pour l'engager ;
 - la juridiction ou l'autorité compétente ;
 - les documents et éléments de preuve nécessaires ;
 - les différentes étapes de la procédure ;
 - les délais applicables ;
 - les voies de recours et les modalités d'exécution ;
 - les principales difficultés et erreurs à éviter ;
- Permettre aux utilisateurs.rices du guide de distinguer des procédures proches ou complémentaires et d'identifier la procédure appropriée à chaque situation ;
- Intégrer une approche orientée vers la protection et la sécurité des personnes, particulièrement dans les situations de violences faites aux femmes ;
- Produire des outils pratiques de vérification permettant aux accompagnant.e.s de contrôler la complétude d'un dossier avant son dépôt ou son orientation ;
- Élaborer un ensemble de modèles pratiques de requêtes introductives d'instance, demandes et plaintes pouvant être adaptés à chaque situation ;
- Garantir la conformité du guide avec les évolutions législatives et procédurales récentes ainsi qu'avec les standards internationaux pertinents en matière de droits humains.

3. Méthodologie pensée :

La méthodologie de la mission reposera sur une combinaison de revue juridique approfondie, d'analyse des pratiques, de consultations avec ASF et, lorsque pertinent, avec des professionnel.le.s du droit et acteurs.rices de terrain.

Phase 1: Cadrage et planification

Une réunion de cadrage sera organisée avec l'équipe ASF au démarrage de la mission afin de préciser les attentes, les publics cibles, le périmètre du guide ainsi que son architecture.

Cette phase permettra notamment de :

- Préciser les objectifs et usages du guide ;
- Valider les catégories de bénéficiaires et utilisateurs.rices visé.e.s ;
- Définir la liste définitive des procédures à traiter ;
- Valider l'architecture commune des fiches ;
- Définir les sources juridiques et documentaires à mobiliser ;
- Identifier les éventuelles personnes ressources à consulter ;
- Établir le calendrier de réalisation et de validation.

Livrable attendu: Note de cadrage comprenant la méthodologie détaillée, la structure proposée du guide et le calendrier de travail.

Phase 2: Revue juridique et documentaire

Le/la consultant.e réalisera une revue approfondie des textes applicables aux différentes procédures identifiées.

Cette revue devra notamment couvrir :

- La Constitution marocaine ;
- La Code de la famille ;
- Le Code pénal ;
- Le Code de procédure pénale ;
- La législation relative à la procédure civile ;
- La législation relative à l'état civil ;
- La législation relative aux violences faites aux femmes ;
- Les textes relatifs à l'organisation judiciaire et aux professions judiciaires ;
- Les dispositifs de protection sociale pertinents ;
- Les textes réglementaires et circulaires utiles à la compréhension des procédures ;
- Les sources institutionnelles et jurisprudences pertinentes lorsque disponibles.

Une attention particulière devra être portée aux **réformes législatives et procédurales récentes ainsi qu'à leurs dates d'entrée en vigueur**.

Le/la consultant.e devra privilégier les textes publiés dans les sources officielles et procéder à une vérification rigoureuse des références légales utilisées.

L'analyse intégrera également, lorsque pertinent, les principaux engagements internationaux du Maroc en matière de droits humains, notamment ceux relatifs aux droits des femmes, aux droits de l'enfant, à la lutte contre la discrimination, à la protection contre la torture et au droit à un recours effectif.

Livrable attendu: Matrice des procédures identifiées et des principales références juridiques applicables.

Phase 3: Élaboration des fiches pratiques

Sur la base de la revue juridique et des échanges avec ASF, le/la consultant.e élaborera les différentes fiches pratiques composant le guide.

Chaque fiche devra suivre, dans la mesure du possible, une structure harmonisée comprenant notamment :

- Le type de procédure ;
- La juridiction ou institution compétente ;
- Le mode de saisine ;

- La nécessité ou non de recourir à un.e avocat.e ;
- Les références juridiques ;
- La définition et le champ d'application de la procédure ;
- Les conditions permettant de l'engager ;
- Les documents et éléments de preuve à réunir ;
- Les principales demandes pouvant être formulées ;
- Les différentes étapes de la procédure ;
- Les délais légaux et effets juridiques ;
- Les voies de recours ;
- Les modalités d'exécution lorsqu'elles sont pertinentes ;
- Les difficultés et erreurs fréquemment rencontrées ;
- Un mécanisme de type « Que faire si... ? » lorsque plusieurs options sont possibles ;
- Une liste de vérification avant dépôt, orientation ou transmission du dossier ;
- Les procédures connexes auxquelles l'utilisateur.rice peut être renvoyé.e.

Le guide devra adopter une logique de **résolution des problèmes juridiques** : il devra permettre à l'utilisateur.rice de partir de la situation rencontrée par la personne accompagnée pour identifier la procédure adéquate.

Une attention particulière devra être accordée à la distinction entre des procédures pouvant être confondues en pratique, par exemple :

- Demande initiale de pension alimentaire / exécution d'un jugement / modification de la pension / abandon de famille ;
- Attribution de la garde / déchéance de la garde / exécution d'un jugement de garde ;
- Organisation d'un droit de visite / modification du droit de visite / exécution de la décision ;
- Divorce pour discorde / divorce pour préjudice / divorce par consentement mutuel ;
- Plainte pénale / action civile / constitution de partie civile / demande de mesures de protection.

Livraison attendue : Première version complète du guide.

Phase 4 : Élaboration de l'annexe de modèles juridiques

Le/la consultant.e élaborera également une annexe pratique comprenant des modèles pouvant être utilisés et adaptés par les professionnel.le.s de l'aide légale.

Ces modèles pourront notamment comprendre :

- Des requêtes introductives d'instance ;

- Des demandes judiciaires ;
- Des demandes en référé ;
- Des plaintes adressées au parquet ;
- Des demandes relatives aux mesures de protection ;
- Des demandes relatives à l'exécution ;
- Des recours ou réclamations permettant le suivi des procédures.

Les modèles devront être rédigés dans une logique pratique.

Le corps des modèles devra prioritairement contenir :

- L'identification des parties ;
- Les faits pertinents ;
- L'objet de la demande ;
- Les prétentions formulées ;
- Les pièces justificatives.

Les références juridiques pourront être présentées séparément afin d'éviter de transformer les modèles en développements doctrinaux difficilement adaptables.

Chaque modèle devra rappeler qu'il doit être adapté aux faits, à la juridiction compétente et aux pièces disponibles dans chaque situation individuelle.

Livrable attendu : Annexe complète des modèles de requêtes, demandes et plaintes.

Phase 5 : Validation technique

La première version du guide sera soumise à ASF pour analyse et commentaires.

Une ou plusieurs séances de travail pourront être organisées avec l'équipe ASF et, lorsque nécessaire, des professionnel.le.s du droit ou personnes ressources afin de vérifier :

- L'exactitude des références juridiques ;
- La pertinence des procédures sélectionnées ;
- La clarté des différentes étapes ;
- La faisabilité pratique des orientations proposées ;
- La cohérence entre les fiches du guide et les modèles annexés.

Le/la consultant.e intégrera l'ensemble des commentaires validés par ASF.

Livrable attendu : Version révisée du guide et de ses annexes.

Phase 6 : Finalisation

À la suite de la validation d'ASF, le/la consultant.e procédera à la finalisation du guide.

Une attention particulière devra être portée à :

- L'exactitude juridique ;
- L'harmonisation des fiches ;
- La cohérence terminologique ;
- La simplicité et la clarté du langage ;
- La facilité d'utilisation du guide ;
- L'exactitude des références et renvois internes ;
- La cohérence entre le guide et ses annexes.

Le document sera remis sous format électronique modifiable.

Livrables finaux :

- Un guide pratique complet des procédures juridiques en langue arabe ;
- Un annexe comprenant les modèles de requêtes, demandes et plaintes ;
- Une bibliographie et liste consolidée des textes et sources juridiques mobilisés ;
- Les fichiers sources dans un format modifiable.

4. Profil du/de la consultant.e

Le prestataire pourra être un.e consultant.e individuel.le ou une équipe disposant des connaissances, compétences et expériences suivantes :

- Formation universitaire supérieure en droit ;
- Expertise confirmée en droit marocain, particulièrement en droit de la famille, droit pénal et procédure judiciaire ;
- Excellente connaissance du fonctionnement du système judiciaire marocain et des différentes juridictions et institutions impliquées dans l'accès à la justice ;
- Connaissance approfondie des problématiques relatives aux droits des femmes et aux violences fondées sur le genre ;
- Bonne connaissance des mécanismes de protection et d'accompagnement des femmes victimes de violences au Maroc ;
- Expérience professionnelle avérée en matière de conseil juridique, d'aide légale, de pratique judiciaire ou d'accompagnement des justiciables ;
- Expérience avérée dans la réalisation de recherches juridiques et l'analyse de textes législatifs et réglementaires ;
- Capacité à identifier et analyser les évolutions législatives et procédurales récentes ;
- Expérience antérieure dans la rédaction de guides juridiques, manuels pratiques, outils de formation ou documents destinés aux professionnel.le.s du droit ou aux organisations de la société civile ;

- Bonne connaissance du milieu associatif marocain et des problématiques d'accès à la justice des populations vulnérables ;
- Connaissance des principales conventions internationales relatives aux droits humains ratifiées par le Maroc ;
- Excellentes capacités de synthèse, de structuration et de rédaction ;
- Capacité à traduire des règles juridiques complexes en informations pratiques et accessibles sans perte de précision juridique ;
- Excellente maîtrise de l'arabe juridique et du français.

Une expérience pratique comme avocat.e, magistrat.e, juriste praticien.ne ou professionnel.le de l'aide légale constituera un atout important.

5. Engagement éthique et approches transversales

Tout au long de la mission, l'approche adoptée devra respecter les principes suivants :

- Rigueur, indépendance et intégrité dans l'analyse juridique ;
- Vérification systématique des informations et références juridiques utilisées ;
- Confidentialité des informations, documents et situations individuelles éventuellement portés à la connaissance du/de la consultant.e ;
- Respect de la dignité et de la vie privée des personnes concernées ;
- Approche fondée sur les droits humains ;
- Prise en compte du genre et des différentes formes de vulnérabilité et de discrimination ;
- Attention particulière à la sécurité et à la protection des femmes et enfants dans les situations de violence ;
- Principe de non-discrimination ;
- Adoption d'un langage respectueux, accessible et non stigmatisant.

Le guide devra être conçu comme un outil d'information, d'orientation et d'accompagnement et devra rappeler qu'il **ne se substitue ni aux textes légaux et réglementaires officiels actualisés, ni à l'analyse individualisée d'une situation juridique, ni au pouvoir d'appréciation des juridictions compétentes.**

6. Durée estimée de la mission

La mission est prévue sur une durée indicative de **20 jours ouvrables / 4 semaines**, incluant :

- La phase de cadrage ;
- La revue juridique et documentaire ;
- L'élaboration de la matrice des procédures ;
- La rédaction du guide ;
- L'élaboration des modèles juridiques ;

- Les échanges et consultations techniques ;
- L'intégration des commentaires d'ASF ;
- La finalisation des livrables.

Le calendrier précis sera établi lors de la réunion de cadrage et pourra être ajusté en fonction des besoins de validation.

À titre indicatif, la mission pourra être organisée comme suit :

- Phase de cadrage et revue documentaire : **3-5 jours** ;
- Élaboration de la première version : **7-10 jours** ;
- Élaboration de l'annexe des modèles : **3-4 jours** ;
- Validation et intégration des commentaires : **3-5 jours** ;
- Finalisation : **2-3 jours**.

7. Modalités de suivi et de validation

La mission sera réalisée sous la supervision de l'équipe d'Avocats Sans Frontières au Maroc.

ASF assurera notamment :

- La validation de la note de cadrage ;
- La validation de la structure du guide ;
- La transmission des commentaires sur les versions intermédiaires ;
- L'organisation, lorsque nécessaire, des échanges avec les personnes ressources identifiées ;
- La validation finale des livrables.

Le paiement des honoraires pourra être conditionné à la validation des différents livrables selon les modalités prévues dans le contrat de consultance.

8. Propriété intellectuelle et confidentialité

L'ensemble des documents, données, outils, analyses et livrables réalisés dans le cadre de la présente mission seront la propriété d'Avocats Sans Frontières, conformément aux dispositions du contrat de consultance.

Le/la consultant.e s'engage à ne pas utiliser, reproduire, communiquer ou diffuser les documents produits dans le cadre de la mission sans l'autorisation préalable d'ASF.

Toute information confidentielle ou donnée relative à des personnes accompagnées à laquelle le/la consultant.e pourrait avoir accès dans le cadre de la mission devra faire l'objet d'une protection stricte.

9. Modalités de remise des propositions

Les offres techniques et financières sont à envoyer par e-mail avant le **30 septembre 2026 à minuit**, à l'adresse suivante : consultances-maroc@asf.be ou à déposer sous format papier, sous enveloppe fermée, à l'adresse suivante : **Avocats Sans Frontières – Maroc**

38, avenue Chellah, Riad Hassan B
Appartement 1, 1er étage
Rabat

Pour être étudiées, les candidatures devront obligatoirement comporter :

- Une **offre technique** comprenant au minimum :
 - La compréhension de la mission ;
 - La méthodologie proposée ;
 - Les principales étapes de réalisation ;
 - Un calendrier détaillé ;
 - Le nombre de jours de travail proposé ;
 - Eventuellement un exemple ou une référence de travail similaire réalisé précédemment ;
- Une **offre financière** détaillée incluant l'ensemble des honoraires et frais relatifs à la mission ;
- Le **CV actualisé** du/de la consultant.e ou des membres de l'équipe proposée ;
- Au moins une référence ou un exemple de production juridique comparable, lorsque disponible.

N.B. : Toute soumission incomplète pourra ne pas être traitée. Les dossiers de candidature seront étudiés par un comité constitué de représentant.e.s d'Avocats Sans Frontières et, le cas échéant, de ses partenaires du projet.

Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.